



Réglementation de l'énergie au Canada

Votre avenir énergétique
Visite d'étude à Calgary
17 juin 2017 – Calgary (Alberta)



Jason K. Cameron

Vice-président et chef des communications
Commission canadienne de sûreté nucléaire





La Commission canadienne de sûreté nucléaire

- Réglemente l'utilisation de l'énergie et des matières nucléaires afin de préserver **la santé, la sûreté et la sécurité** et de protéger **l'environnement**
- Respecte **les engagements internationaux** du Canada à l'égard de l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire
- **Informe objectivement** le public sur **les plans scientifique ou technique ou en ce qui concerne la réglementation** du domaine de l'énergie nucléaire



Nous ne compromettrons jamais la sûreté.



Le personnel de la CCSN au Canada

Disponible **24/7**

Exercice 2017-2018

- Effectif : 857 ETP
- Ressources financières : 148 millions de dollars
- (~70 % à recouvrement des coûts;
~30 % en crédit budgétaire)
- Titulaires de permis : 1 700
- Permis : 2 500

Bureau régional de l'Ouest, Calgary

Bureau régional de la Division des mines et des usines de concentration d'uranium, Saskatoon

Administration centrale (AC) à Ottawa
4 bureaux aux centrales nucléaires
1 bureau à Chalk River
4 bureaux régionaux

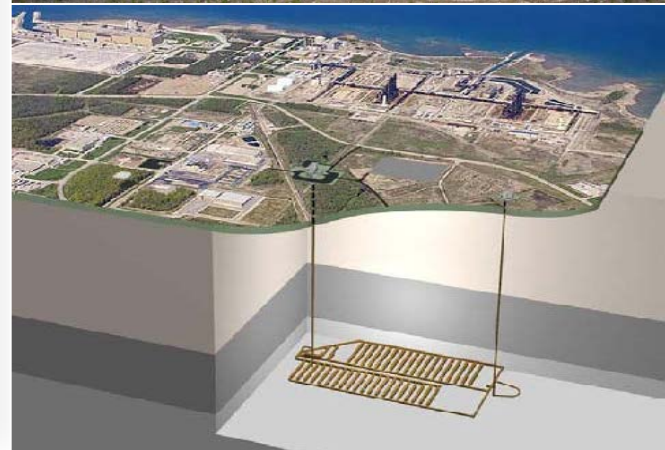




La CCSN réglemente toutes les installations et activités liées au nucléaire au Canada...

- Mines et usines de concentration d'uranium
- Fabrication et traitement du combustible d'uranium
- Centrales nucléaires
- Traitement des substances nucléaires
- Applications industrielles et médicales
- Recherche nucléaire et activités éducatives
- Transport des substances nucléaires
- Sécurité nucléaire et garanties
- Contrôle des importations et des exportations
- Installations de gestion des déchets

...du berceau au tombeau





Commission indépendante

- Tribunal administratif quasi judiciaire
- Agent du gouvernement du Canada (la Couronne)
- Rend compte au Parlement par l'intermédiaire du ministre des Ressources naturelles
- Les commissaires siègent à titre indépendant et à temps partiel.
- Les audiences de la Commission sont publiques et diffusées sur le Web.
- Le personnel donne des présentations devant le public.
- Seule la Cour fédérale peut réviser ses décisions.

Des décisions transparentes et fondées sur la science





Commissaires



Michael Binder, Ph. D.

Président et premier
dirigeant de la CCSN
(Fin du mandat : 8 mai 2018)



D' Alexander (Sandy) McEwan

Chef du département d'oncologie
Université de l'Alberta
Edmonton (Alberta)
(Fin du mandat : 6 mars 2018)



*** Jusqu'à cinq postes permanents
vacants**

- En février 2016, le gouvernement du Canada a annoncé un nouveau processus de sélection ouvert, transparent et fondé sur le mérite pour les nominations du gouverneur en conseil afin de refléter la diversité du Canada.

Commission d'examen conjoint (CEC) pour le dépôt dans des formations géologiques profondes (DFGP)



Stella Swanson, Ph. D.

Biologiste et consultante en
environnement
Rockglen (Saskatchewan)



Gunter Muecke, Ph. D.

Professeur
Département de géologie
Université Dalhousie
Halifax (Nouvelle-Écosse)



James F. Archibald, Ph. D.

Professeur
Département des mines
Université Queen's
Kingston (Ontario)



Nouveaux commissaires par intérim

- Nous gérons actuellement les postes vacants au moyen de nominations intérimaires (mandats d'un an)



Dr Sandor Jean Demeter
Médecin/médecin-conseil
Président désigné
Société canadienne de médecine
nucléaire
Winnipeg (Manitoba)
(mandat d'un an)



Soliman A. Soliman, Ph. D.
Ingénieur en mécanique et
membre de l'Ordre des ingénieurs de
l'Ontario
Mississauga (Ontario)
(mandat d'un an)



Rob Seeley
Ingénieur chimiste
anciennement de Shell
Canada Limitée
Fernie (Colombie-
Britannique)
(mandat d'un an)

Commissaires encore en poste

Les commissaires peuvent être autorisés à terminer les dossiers sur lesquels ils travaillaient au moment de la fin de leur mandat.



Dan D. Tolgyesi
Ancien président
Association minière du
Québec
Québec (Québec)
(Son mandat a pris fin le
19 octobre 2016.)



Rumina Velshi
Ancienne directrice,
planification et contrôle,
projet de nouvelle centrale
nucléaire de Darlington
Toronto (Ontario)
(Son mandat a pris fin le
14 décembre 2016.)



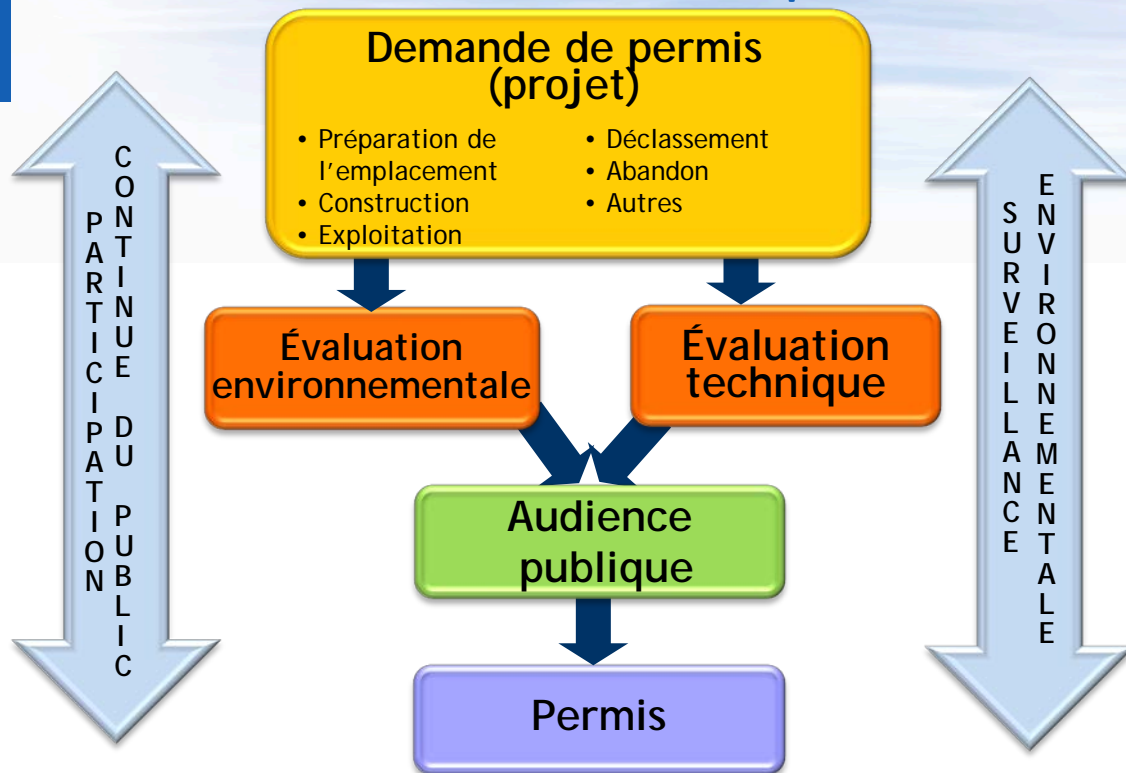
Processus d'autorisation pour tout le cycle de vie

Surveillance réglementaire

- Conditions de permis
- Inspections
- Assurance de la conformité
- Application de la loi : des avertissements aux poursuites

Décisions

- Indépendantes
- Prise en compte du risque
- Saines sur le plan technique
- Fondées sur des faits scientifiques fiables





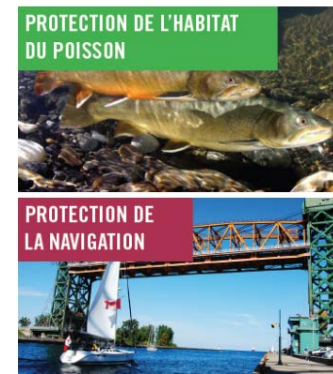
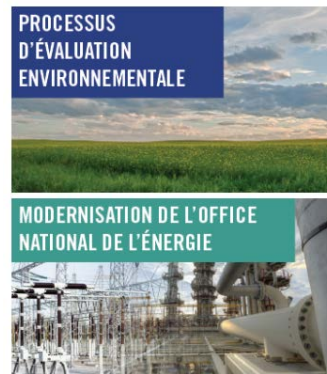
Priorités gouvernementales

- Relations avec les Autochtones
- Ouverture et transparence
- Décisions fondées sur les connaissances scientifiques
- Changements climatiques



Examens du gouvernement

- Processus d'évaluation environnementale
- Modernisation de l'Office national de l'énergie
- Examen de la *Loi sur les pêches*
- Examen de la *Loi sur la protection de la navigation*





La CCSN est un organisme de réglementation unique en son genre au Canada



Accent
sur la
sûreté

- Compétence fédérale exclusive
- Indépendante du gouvernement
- Autorisation et réglementation du berceau au tombeau
- Représente la Couronne – devoir de consulter les groupes autochtones
- Programme de conformité et activités d'application de la loi rigoureux – ouverts et transparents
- Ouverture et transparence – rapports annuels sur le secteur
- Expertise scientifique interne

La réglementation nucléaire est unique - internationale

- Organisations internationales :
 - ONU : Agence internationale de l'énergie atomique
 - OCDE : Agence pour l'énergie nucléaire
- Groupes de réglementation internationaux régionaux :
 - Cadres supérieures des organismes de réglementation (CANDU)
 - Association internationale des organismes de réglementation nucléaire
- Traités internationaux ayant force exécutoire :
 - Convention sur la sûreté nucléaire (réacteurs de puissance)
 - Convention commune (gestion des déchets nucléaires)
- Normes et lignes directrices internationales
- Missions internationales d'examen par les pairs



Le contexte nucléaire mondial comporte des défis uniques

- Maintenir l'indépendance et assurer la transparence
- Nouvelles technologies et innovation – adapter le cadre de réglementation
- Période de réglementation bien plus longue que dans d'autres secteurs
- Gestion du savoir – maintenir le niveau d'expertise
- Peu importe le lieu d'un accident, les répercussions sont mondiales

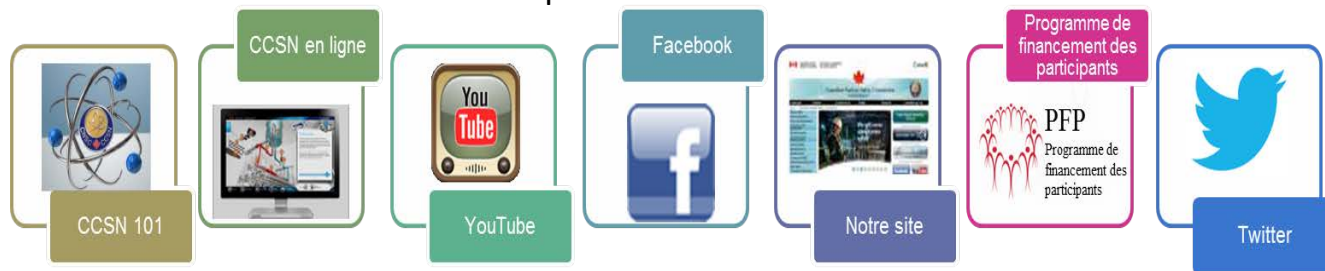


Les défis sont amplifiés par la désinformation



Évoluer en tant qu'organisme de réglementation

- Il faut tenir compte des nouvelles technologies et de l'innovation
- La CCSN reste à l'avant-garde :
 - Plan stratégique à long terme (p.ex. modernisation de notre cadre de réglementation)
 - Exams de la conception des fournisseurs (p. ex. petits réacteurs modulaires)
 - Accent sur la réfection et le déclassement des centrales nucléaires
 - Gestion des déchets (p. ex. dépôt dans des formations géologiques profondes, transport)
 - Mobilisation des Autochtones et du public





Merci! Des questions?



CANADA 150

Participez et contribuez



Consultez notre site Web



Regardez notre chaîne YouTube



Suivez-nous sur Facebook



Abonnez-vous aux mises à jour



Suivez-nous sur Twitter



Communiquez avec nous